



CHALLENGE BRIDGE de la HAUTE-LOIRE 2017 -2018

6 Tournois par Paires

Règlement

1. Le Challenge Bridge 43 comporte **6 tournois par paires**. Les donnes (24 à 28 maxi) sont distribuées à l'aide d'une machine à duplicata.
2. Un joueur ne peut pas disputer **plus de 3 séances avec le même partenaire**
3. Pour être classé, un joueur doit avoir joué au **minimum 4 séances**. Les 4 meilleures sur les 6 disputées seront prises en compte. Aucune dérogation ne sera acceptée malgré des incidents techniques pouvant se créer.
4. Inscriptions en ligne sur le site du challenge : <http://challenge43.ccolonna.net/> **date limite 2 jours à minuit** avant la date du tournoi.
5. Début du tournoi à 14 h 00 suivant la ville . Les tournois ne se disputant pas toujours dans les clubs organisateurs (faute de place) vous êtes priés de bien vouloir noter, l'adresse du lieu de la manifestation qui figurera sur la page d'accueil du site.
6. Droits de table : 8 € par joueur à l'ordre du club organisateur ; 5 € seront reversés par chèque au trésorier du Challenge bridge 43 (ou à son adjoint) à la fin du tournoi.
7. **Les 3 premiers de chaque série** seront récompensés identiquement 1^{er} : 70 € - 2^{ème} : 60 € - 3^{ème} : 50 €. Les joueurs classés 3^{ème} et 4^{ème} série, ou ayant disputé 6 tournois recevront en plus des **Points d'Expert (PE)**
8. Les résultats provisoires seront proclamés après chaque tournoi mais seront considérés comme définitifs que lorsqu'ils paraîtront sur le site.
9. La Remise des prix et le Dîner de Gala auront lieu le **vendredi 20 Avril 2018 à partir de 18 h 30 à "La Ferme de Lavée" à Yssingaux**. Aucune restriction pour y participer mais les joueurs ayant disputés 5 tournois se verront inviter gracieusement par le Comité Directeur du Challenge 43